

2 Politique

Administration décentralisée/Conseil municipal d'Akanda

Claude Michel Sezalory : "Un sentiment du devoir accompli"



Claude Michel Sezalory, maire sortant d'Akanda, avec ses adjoints.



Le Conseil municipal sortant d'Akanda.

L.R.A.

Libreville/Gabon

Au cours d'une fête, jeudi dernier, au Beach club de Libreville, le maire sortant de la commune d'Akanda, Claude Michel Sezalory, s'est laissé aller à quelques confidences plutôt flatteuses sur son mandat finissant. Après une ultime session du conseil municipal, tenue quelques jours avant. Au cours de ces assises, il avait déjà dressé un

bilan élogieux de son passage à la tête de la mairie. Lors des retrouvailles de jeudi, il a de nouveau redit le travail qui avait été accompli par son équipe et lui-même. "Quand nous avons pris la mairie, il n'y avait rien. Et c'était d'ailleurs la première fois qu'une mairie se mettait en place sur Akanda. Aussi, avons-nous créé beaucoup de choses, notamment le service de l'état-civil, l'équipe de nettoyage, un petit marché du côté du Cap. Nous avons fait le

maximum, quand bien même beaucoup reste à faire", a indiqué l'édile sortant d'Akanda. Pour rappel, la commune d'Akanda a été créée par l'Ordonnance N° 008/PR/2013. Mission a été confiée à la toute première équipe municipale, dirigée par Claude Michel Sezalory, de doter la cité de commodités, embellissements, de manière à rendre la ville attrayante. Un siège a donc été trouvé à l'institution, des textes ont également été élaborés,

notamment celui portant organisation institutionnelle et fonctionnement de la mairie. D'autres textes demeurent en cours d'élaboration. Le Conseil municipal a aussi noué des relations de coopération, pour la promotion du développement économique, social et culturel. La mairie d'Akanda est aussi membre de l'Association des maires du Gabon ; tout comme elle envisage son adhésion à l'organisation internationale des maires francophones.

"Les recettes propres de la mairie sont en augmentation", a indiqué M. Sezalory. Ce dernier a également annoncé le démarrage des travaux d'aménagement du site de Malibe II, d'une superficie de 77 hectares. D'où, a-t-il laissé entendre "un sentiment de devoir accompli qui l'anime, quand bien même ses administrés ne sont pas conscients de tout ce qui a été fait". De fait, il en appelle tout de même à l'indulgence des uns et des autres à l'égard

de son équipe et lui-même. "Si quelques actes de notre gestion, de notre mandat n'ont pas toute votre approbation, dites-vous tout de même, qu'ils ont fait de leur mieux surtout dans un contexte économique et financier défavorable", plaide-t-il. Tout en disant être disposé à apporter son expérience à la prochaine équipe dirigeante de la mairie d'Akanda. Celle qui sera issue des résultats des élections locales du 06 octobre dernier.

Au lendemain des élections législatives/Trois questions à...

...l'élu du 2e siège de la commune d'Owendo

Régis Mayombot : " Notre victoire nous l'avons construite et méritée en respectant le jeu démocratique "

Propos recueillis par SM

Libreville/Gabon

l'union. Vous avez été élu député du 2e arrondissement de la commune d'Owendo, pourtant vous êtes toujours dans l'attente du verdict final de la Cour constitutionnelle. Comment vivez-vous cette attente qui tend à devenir tout de même longue ?

Régis Mayombot : Je tiens avant tout, à vous remercier pour l'opportunité que vous me donnez de m'exprimer d'une part, et vous féliciter, d'autre part, pour la rigueur et le professionnalisme dont vous faites montre dans le traitement de l'information. Ceci dit, oui, nous sortons d'une élection exaltante à l'issue de laquelle les populations du 2e arrondissement de la commune d'Owendo m'ont choisi majoritairement, pour les représenter à l'Assemblée nationale au cours de la 13e législature. Cette victoire a été validée dans sa première phase par le Centre gabonais des Elections (CGE). Maintenant nous attendons sereinement le verdict de Cour constitutionnelle, étant entendu que nous sommes également concernés par ce contentieux. En attendant, il faut dire que c'est une période que je vis comme un élève



Hugues Régis Mayombot élu député du 2e arrondissement d'Owendo.

qui, bien que confiant de la qualité de son travail à l'examen, reste néanmoins en prière jusqu'à la proclamation du résultat définitif. Mais il faut dire que la confiance y est car, notre victoire nous l'avons construite et méritée en respectant le jeu démocratique. C'est pourquoi nous n'avons pas manqué de rassurer notre base quant à cette victoire, lors de

notre dernière sortie, dans le cadre du "Week-end politique".

Justement, en parlant de "Week-end politique", on note que c'est une première dans l'histoire de votre formation politique, le Parti démocratique gabonais (PDG). Que retenez-vous de cette sortie ?

Rappelons déjà que cette sortie est une initiative des hautes instances du parti. C'est l'occasion qui nous a été donnée, nous, nouvellement élus, de renouer le contact avec les structures de base sans lesquelles, toutes ces belles victoires n'auraient pas été possibles. Ça a été un moment fort. Un moment de reconnaissance pour nous et le parti en général, à l'endroit du travail abattu par les organes locaux. Là encore, nous avons pu nous rendre compte, mon suppléant et moi, de la sincérité de nos organes de base vis-à-vis de nous. C'est d'ailleurs pourquoi, nous entendons faire de cette sortie, le début d'un lien solide entre nous élus, et notre base.

Quels sont aujourd'hui les défis du jeune député que vous êtes, même si la Cour constitutionnelle n'a pas encore proclamé les résultats des élections législatives ?

Nonobstant ma relative jeunesse, il me plaît de penser que la hiérarchie de mon parti et les militants de base de ma circonscription électorale ont certainement trouvé en moi le minimum de maturité nécessaire pour me confier cette responsabilité d'élu national. Et, tout au long de ma campagne électorale, j'ai prôné plus d'emplois pour nos compatriotes, notamment les jeunes. Toute chose qui reste conforme à la vision du distingué camarade président de notre parti, Ali Bongo Ondimba. Le député que je suis a donc pour défis, celui d'accompagner le chef de l'Etat, à mener à terme et de façon satisfaisante, l'œuvre entamée dans ce sens, depuis son arrivée à cette fonction dont on ne peut imaginer le poids des charges qu'elle implique. Le Parti démocratique gabonais (PDG) étant le parti au pouvoir, nous entendons donc nous mettre à ses côtés, afin de mieux servir les populations qui nous ont fait confiance. Bref, il est simplement temps d'accélérer la transformation du 2e arrondissement d'Owendo, partant celui du Gabon. C'est cette idée qui devra guider nos choix à l'Assemblée nationale.